



# CFBL

Coopérative Forestière Bourgogne Limousin

## Info n° 6

### Bureaux en Limousin – Auvergne

#### SIEGE SOCIAL et SIEGE AGENCE LIMOUSIN-AUVERGNE

ZA du Theil - BP 85  
19203 USSEL CEDEX  
Tél. 05 55 46 35 00  
Fax 05 55 46 35 01  
E-mail : cfbf@cfbl.fr

#### SALON LA TOUR

ZA de Beausoleil  
19510 SALON LA TOUR  
Tél. 05 55 73 49 77  
Fax 05 55 97 98 25  
E-mail : beausoleil@cfbl.fr

### Bureaux en Bourgogne

#### SIEGE AGENCE BOURGOGNE CFBL Bureau Côte d'Or et Yonne

14 rue Pierre de Coubertin  
Parc de Mirande  
21000 DIJON  
Tél. 03 80 68 44 44  
Fax 03 80 67 77 20  
E-mail : dijon@cfbl.fr

#### CFBL Bureau Morvan

10 rue de Mazagran  
71400 AUTUN  
Tél. 03 85 86 01 30  
Fax 03 85 86 01 39  
E-mail : autun@cfbl.fr

#### CFBL Bureau Nièvre

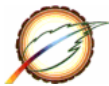
6 rue Claude Tillier  
58000 NEVERS  
Tél. 03 86 93 02 90  
Fax 03 86 36 22 43  
E-mail : nevers@cfbl.fr

#### CFBL Bureau Saône-et-Loire

Route de Mâcon  
71960 LA ROCHE VINEUSE  
Tél. 03 85 51 66 10  
Fax 03 85 37 75 93  
E-mail : laroche@cfbl.fr



PEFC/10-31-349



Union de la Coopération  
Forestière Française



« Une forêt privée gérée et préservée  
par un réseau d'hommes compétents  
au service des générations futures »

## La communication levier du développement

En Mars, le dernier CFBL Info, vous informait des résultats de la coopérative et des projets qu'elle envisageait. Dans ce numéro, je vous confirme l'engagement de tous les programmes (places logistiques d'Autun et d'Ussel, mécanisation des reboisements et bois énergie), ainsi que la mise en œuvre des moyens pour atteindre nos objectifs.

A côté de ces investissements stratégiques, nous renforçons nos positions sur les marchés par la contractualisation et l'augmentation des volumes. Afin d'améliorer notre efficacité, nous poursuivons la réorganisation de tous les services (exploitation forestière et gestion-reboisement). Enfin, nous participons activement aux Plans de Développement de Massifs initiés par les CRPF et à d'autres initiatives en collaboration avec le GCF (Groupe des Coopératives Forestières).

Tout ce travail ne vise qu'un seul but : **Donner satisfaction aux propriétaires coopérateurs et aux clients de CFBL.**

A l'origine de cette démarche, s'il y a le fruit de la réflexion de vos conseils de section et du conseil d'administration (réflexions nourries par la connaissance de l'ensemble de nos problèmes et de celle du contexte économique), ce sont bien vos besoins de producteurs qui orientent la coopérative dans le choix de sa stratégie. **Il est donc essentiel de bien connaître vos attentes.**

Certes, vous ne manquez pas déjà de les faire connaître en participant aux diverses manifestations et assemblées dans lesquelles vous êtes invités à débattre et à décider, ainsi qu'à travers le retour des fiches de liaison...

Mais ne pourrions-nous pas aller un peu plus loin avec CFBL Info ?

En effet, vous avez jugé le bulletin intéressant, tant sur le plan de la présentation du document que sur son contenu, reconnaissant qu'il vous livre régulièrement des informations pertinentes allant dans le sens de vos intérêts.

Nous devons franchir maintenant un palier supplémentaire dans le perfectionnement de ce lien entre les propriétaires adhérents et notre Coopérative.

Aussi, je vous invite à nous faire part de toutes vos remarques, questions et suggestions.

Une réponse vous sera systématiquement retournée et une rubrique sera désormais réservée dans CFBL Info au « Courrier des lecteurs ». Nous y insérerons une ou plusieurs de vos remarques ou suggestions en fonction de la place disponible et de l'importance du sujet.

Le prochain numéro de CFBL Info sera ainsi, grâce à vous, le premier « CFBL-dialogue » !

Le Président,  
Élie de COSNAC

## CFBL SE DÉVELOPPE DANS L'AUTUNOIS - MORVAN

Dans sa recherche de réduction des coûts de mobilisation et d'amélioration de sa performance, la coopérative CFBL mise sur la réorganisation de la logistique et la concentration de ses services. En effet, des gains dans ces domaines permettraient non seulement de capter un maximum de marchés, mais surtout de mieux préserver le revenu des producteurs.

Pour atteindre ses objectifs en Bourgogne, CFBL a choisi Autun comme point d'ancrage. La coopérative y renforce son activité et investit sur la Zone Artisanale de Bellevue en installant des bureaux et une plate-forme logistique

Cette dernière permettra de substituer au rail défaillant, des camions plus flexibles, et souvent moins chers, tandis que la concentration des moyens humains en management, gestion-sylviculture et administratif sur le même lieu, amènera une meilleure synergie et permettra de répondre plus efficacement à vos attentes

richard.lacheze@cfbl.fr

## TENDANCES DU COURS DES BOIS

Globalement, on peut dire aujourd'hui que le marché est actif.

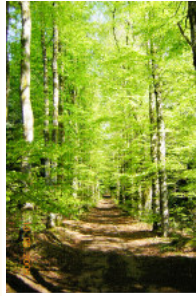
La plupart des scieurs et industriels sont demandeurs de volumes importants dans presque toutes les catégories de diamètres et de qualité ainsi que pour quasiment toutes les essences. Paradoxalement, même si la demande est importante, les prix progressent lentement, à l'exception des lots haut de gamme (tels que très gros douglas ou chênes de belle qualité). Cette stabilité des prix résulte d'une situation concurrentielle importante. En effet, les cours du bois transformé (sciages, pâte, panneaux) sont dépendants des importations en provenance du Nord ou de la zone PECO (Pays d'Europe Centrale et de l'Ouest)

Face à cette pression, nos dients français modernisent leur outil de production et exigent plus de services (contrats d'approvisionnement en produits triés selon des cahiers des charges rigoureux, et cadencements des livraisons). Cette augmentation des ventes de bois rendus exige des conditions d'exploitation et de transport qui imposent aux vendeurs de faire appel à des professionnels de l'exploitation, de la logistique et du négoce des bois pour avoir accès au marché.

Si la forte activité dans la transformation se maintient (contrairement aux indices économiques généraux actuels), elle devrait encore permettre une assez bonne saison d'automne. Aussi, les contrats de mise en vente

des coupes doivent ils se négocier dès maintenant pour bénéficier de cette perspective plutôt favorable.

### LES FEUILLUS



**Le chêne** n'est pas encore revenu à ses meilleurs cours malgré une forte demande. Seules les très belles qualités bénéficient de prix attractifs (120 à 200 €) sur pied. Les petits bois quant à eux trouvent des débouchés, notam-

ment grâce au développement des marchés de parquet, utilisateurs de petites sections. Cela autorise la réalisation d'édaircies dans un plus grand nombre de forêts. Le prix de ces bois (dont les nœuds sont bannis) se situe entre 30 et 55 € sur pied.

Reste les bois nouveaux difficilement négociables dont le traitement en taillis sous futaie est grand pourvoyeur. Si la solution n'existe pas dans la transformation, peut être faut-il remettre en question la sylviculture pratiquée ? C'est la raison pour laquelle la gestion en futaie irrégulière est activement explorée comme réponse à cette interrogation. C'est ce qu'on tenté de montrer le CRPF et CFBL lors de l'Assemblée Générale du syndicat de la Nièvre le 21 mai dernier.

**Le hêtre** est encore tributaire d'un marché qui a du mal à retrouver ses

marques.

**Le châtaignier** mérite plus d'attention en Bourgogne. Il s'agit d'un bois de qualité, susceptible de produire de très beaux sciages. Les grumes des premiers choix se négocient à des prix oscillant entre 80 et 120 € le m<sup>3</sup>, à l'instar de ceux du chêne, alors que le terme d'exploitation est inférieur de moitié !

**Le peuplier** est un marché à part dont les prix varient vite. Actuellement, on sent une reprise de la demande qui laisse présager une remontée des prix.

### LES RESINEUX



**Les petits bois** sont très demandés dans toutes les catégories, ce qui permet une bonne reprise des édaircies.

**Les bois de charpente** sont également recherchés. Leurs cours, que l'on souhaiterait

meilleurs, dépendent de la situation concurrentielle évoquée précédemment. Les prix varient de 20 à 40 € par m<sup>3</sup> pour les bois moyens. Au contraire, les gros bois de douglas profitant d'un marché actif se rapprochent des prix d'antan: 60 à 80 € pour « les très beaux - vieux - gros - bois ».

Qui a jamais prétendu que la sylviculture était une activité tranquille ?

richard.lacheze@cdbl.fr

## LES ENJEUX ECONOMIQUES DE LA CERTIFICATION FORESTIERE

La guerre économique sous-jacente que nous pressentions lors de la mise en place de la certification est en train de se confirmer.

La démarche ne s'avère pas seulement une garantie de gestion durable mais également (peut être surtout ?) un outil pour éviter de perdre, voire gagner des parts de marché !

En effet, certains de nos clients dont le groupe TEMBEC s'inquiètent déjà sérieusement du faible pourcentage de bois PEFC reçu de leurs fournisseurs français, alors que leurs concurrents d'Amérique du Sud et de Scandinavie sont capables de vendre 80 à 100 % de pâte certifiée ! Ces industriels sont même sérieusement alarmés en avertissant qu'ils ne sont plus en mesure de répondre aux demandes de leurs clients.

Devant la menace que représente cette incapacité, la direction générale de TEMBEC pour l'Europe par la voix de Yvon Pellerter, demande à ses usines françaises : « **De rechercher de nouveaux axes de travail avec ou sans ses partenaires français afin d'être en mesure de présenter un ratio accep-**

**table minimum, de 30 % de pâte certifiée avant la fin de l'année, 60 % en 2006 et 100 % en 2007.** »

Cela conforte, s'il en était besoin, le choix stratégique de CFBL de baser sa politique de contractualisation avec ses adhérents sur l'adhésion systématique à la démarche de gestion durable PEFC. Garder nos débouchés passe d'abord par notre capacité à satisfaire nos dients. En conséquence, nous pouvons raisonnablement espérer que notre fiabilité en la matière nous permettra de renforcer des relations privilégiées avec ceux-ci, d'augmenter ces mêmes parts de marché, voire d'obtenir de meilleurs prix ?

Chaque dient est unique et précieux. En effet, c'est la somme d'entre eux qui permet la mixité grâce à laquelle la coopérative est capable d'assumer l'ensemble des travaux nécessaires à la valorisation des forêts de ses adhérents ; ceci, tout en assurant à chacun des propriétaires un juste retour sur investissement.

bernard.palluet@cdbl.fr

## Le bois énergie

### MARCHÉ DU BOIS ENERGIE : UNE LONGUE HISTOIRE, DE NOUVELLES PERSPECTIVES

De tous temps, l'homme a puisé dans la biomasse en forêt les produits pour répondre à ses besoins vitaux, en particulier pour le chauffage.

Par la suite, le charbon puis le fuel, plus pratique, se sont progressivement imposés dans les foyers. Le gaz (encore plus pratique) s'est ensuite développé en ville et dans les campagnes. Il n'est alors resté au bois que la portion congrue de ce marché. Aujourd'hui, le charbon n'est plus utilisé, le prix du fuel flambe, suivi de près par celui du gaz, tandis que la fin annoncée de ces ressources fossiles est de plus en plus prise au sérieux.

A cause de cela et d'une prise de conscience des problèmes environnementaux, « les bonnes vieilles bûches » intéressent à nouveau les consommateurs. Ainsi, ces derniers mois, le mar-

ché traditionnel du bois de chauffage et les jolis taillis de hêtre et de chêne ont retrouvé preneurs. Il est d'ailleurs assez surprenant de noter que l'intérêt (même pour du chauffage) se porte toujours sur des arbres droits et "liquides" ! Cela s'explique sans doute par le fait qu'une part de plus en plus grande de ces produits est "usinée" dans des combinés de fente et de découpe nécessitant rectitude et faible nodosité alors que, comble du paradoxe, les têtes de chênes, excellentes pour la chauffe (mais tardives et noueuses) sont plus difficiles à écouler !

Ne boudons pas notre plaisir et profitons de l'occasion offerte. Cependant, attention de ne pas succomber au chant des sirènes en sacrifiant des peuplements à baliver !

richard.lacheze@cdbl.fr

### L'ENERGIE RENEUVELABLE... UTILISATION DU BOIS

L'augmentation du coût des énergies fossiles et la nécessité de réduire l'effet de serre, ont provoqué un attrait pour les énergies renouvelables. C'est ce qui explique le lancement de projets de co-génération à partir de biomasse, un peu partout sur le territoire national.

Deux des projets, prévus en Bourgogne n'ont malheureusement pas été retenus pour laisser la place à d'autres en régions Limousin et Aquitaine, notamment.

Les coopératives qui avaient participé à ces projets seront fournisseurs dans les régions pré-citées. Elles pourront ainsi mettre à profit leur expérience pour préparer la deuxième vague de projets prévue en 2006. Cette fois-ci, la Bourgogne devrait en profiter et tirer son épingle du jeu.

Ces ateliers de co-génération consommeront des plaquettes forestières en complément d'autres sources d'énergie (déchets de scierie, marc de raisin...). Ce **nouveau produit bois** trouve aussi sa place dans les chaufferies collectives ou individuelles. Il bénéficie d'avantages économiques, écologiques et pratiques (alimentation automatique). De telles installations se développent sur notre territoire et constituent un nouveau marché pour nos forêts.

C'est pourquoi, dans le cadre de la charte forestière du Morvan, CFBL met en place des chantiers expérimentaux de production de plaquettes pour lesquels quelques parcelles supplémentaires appropriées restent à trouver. Cela concerne des bois non commercialisables (dépressage, trituration sans marché). Ces chantiers, situés sur le territoire du parc du Morvan permettront de mieux cerner les techniques de production, de stockage, et de transport des plaquettes. L'objectif est de développer une filière qui devrait redonner au bois la place qu'il mérite dans la production d'énergie.

richard.lacheze@cdbl.fr

La consommation de bois-énergie est aujourd'hui de 37 millions de m<sup>3</sup> par an en France, (22 d'origine forestière et 15 issus de sous-produits de l'industrie du bois et de l'agriculture). Cette consommation équivaut à 9 millions de TEP/an (tonne équivalent pétrole), soit 4 % des besoins français en énergie primaire

En outre, elle génère **3 milliards d'euros d'économie sur les importations d'énergies fossiles**. Réinjectée dans l'économie, on estime que cette manne induirait **20 à 30 000 emplois** répartis sur l'ensemble du territoire.

Le développement des utilisations énergétiques du bois (chaleur, bioélectricité, biocarburant...) participent à la lutte pour la limitation des émissions de gaz à effet de serre. La loi sur l'énergie prévoit notamment une augmentation de 50 % de la production de chaleur d'origine renouvelable d'ici 2010.

C'est pourquoi, pour renforcer cette dynamique, le Gouvernement propose dans le cadre du projet de loi d'orientation agricole **d'abaisser à 5,5 % le taux de TVA pour la fourniture de bois à usage non domestique**. De même, dès que la directive communautaire sur la TVA sera révisée, le Gouvernement fera bénéficier les abonnements aux réseaux de chaleur de la TVA à taux réduit. Par ailleurs, les conditions de prise de participations de l'Office National des Forêts dans les entreprises commerciales facilitant l'utilisation du bois-énergie seront assouplies

Ce développement des usages énergétiques du bois ne pourra se faire sans le développement de filières performantes de production et d'ap-



provisionnement en plaquettes forestières. C'est pourquoi Le Gouvernement souhaite faire des investissements dans ce domaine, l'une de ses priorités.

Enfin, si le potentiel de production mobilisable chaque année permet d'envisager le développement des valorisations énergétiques du bois, la plus grande vigilance s'impose pour éviter de concurrencer les approvisionnements des industries de la tituration (panneaux à base de bois, pâtes à papier).

C'est dans le cadre de cette politique énergétique, que CFBL met en place des chantiers pilotes de production de plaquettes à partir de « bois plus ». Ceux-ci seront conduits à la fois sur la Bourgogne (Morvan) et le Limousin. Ils permettront de cerner les coûts de production, et de définir les itinéraires techniques pour l'exploitation et la fabrication de plaquettes.

L'enjeu est de taille puisque c'est le groupe des coopératives (GCF) auquel participe CFBL qui a été retenu pour l'approvisionnement en plaquettes du projet de Meymac (co-génération : voir CFBL Info n° 5) Il s'agira alors de produire environ 25000T par an sur les 45.000 T de plaquettes forestières nécessaires !

richard.lacheze@cdbl.fr

## SERVICES ADMINISTRATIFS

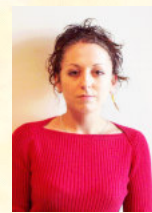
Leur nom vous est familier et vous êtes capables d'identifier leur voix au téléphone. Cependant, vous ne les reconnaîtrez pas de visu. En effet, même si elles sont parfois vos plus fréquents contacts, vous ne les avez jamais vues pour la plupart d'entre elles. C'est entre leurs mains que passent tous les documents administratifs que vous recevez, mais leur travail indispensable s'effectue dans l'ombre.

Aussi, en guise d'hommage, leur présentation inaugure-t-elle tout naturellement dans ce CFBL Info une page qui vous présentera progressivement le personnel, au fur et à mesure des numéros suivants.

## SECRETARIAT



**Marilyne JUILLARD**  
Secrétaire de  
Direction et Qualité  
Bureau Ussel



**Julie LALLIAS**  
Secrétaire du service  
Exploitation, gestion sylviculture et standard  
Bureau Ussel

## Service Adhérents



**Marie-Thérèse SASSIER**  
Comptable responsable  
"sociétaires"  
Bureau Ussel



**Béatrice WALTER**  
Aide-comptable  
"sociétaires" et secrétaire  
Bureau Dijon

## COMPTABILITE



**Sandrine MANGIN**  
Responsable service  
comptable et financier  
Bureau Dijon

## Frais généraux



**Murielle BOUILLAUD**  
Aide-comptable  
Frais généraux  
Bureau Dijon

## Service clients



**Laëtitia BOUYON**  
Comptable "ventes"  
Bureau Ussel



**Christiane COULON**  
Aide-comptable  
"transports", "ventes"  
et secrétaire  
Bureau La Roche Vineuse

## Service fournisseurs



**Sandrine CHAMBONNET**  
Aide-comptable "Achats  
de prestations" et  
responsable social  
Bureau Ussel



**Carole GUILLOT**  
Aide-comptable  
"transports" et  
secrétaire commercial  
Bureau Ussel



**Yvonne POUPON**  
Aide-comptable "Achats  
de prestations" et  
secrétaire  
Bureau Nevers

## PETITES ANNONCES

### PIQUETS DE CHATAIGNIER

Leader dans la production et la valorisation du châtaignier, CFBL dispose également de piquets de châtaignier bruts (non appointés) 1,8 et 2 m  
Vente bord de route ou livraison par camion entier.

Contact : David PLENECASSAGNE (06.82.80.93.24)

### FORET A VENDRE

#### Commune de Bazois - Nièvre (58) :

77 ha de taillis sous futaie vieilli sur bon sol, composé d'une futaie de chênes communs de qualité et d'un vigoureux taillis de charme. On compte 80 tiges à l'ha en moyenne, régularisée bois moyens gros bois, l'avenir à court et moyenne terme est assuré. Les dix parcelles forestières sont bien desservies par une piste en très bon état. Le massif est bien fréquenté par le chevreuil, la chasse est libre.

Contact : Éric THIERRY, CFBL Nièvre (Tél. 03 86 93 02 90)

## LE CONTRAT DE GESTION FORESTIÈRE CFBL : UN OUTIL DE SUIVI PROFESSIONNEL AU SERVICE DU PROPRIÉTAIRE...

Qui n'a pas rêvé un jour de demeurer à l'année au plein cœur de sa forêt, pour s'assurer de l'intégrité de ses peuplements, pour en mesurer continuellement les performances, pour conforter le bien fondé des investissements passés, pour dynamiser, par des travaux précoces et ciblés, les revenus du futur ...

Pure utopie pour la majorité d'entre-nous ! Et pourtant, le contrat de gestion et d'engagement réciproque de la coopérative répond à l'expression de ce besoin.

Le contrat de gestion et d'engagement réciproque, qui est par ailleurs le mode de partenariat (\*) le plus élaboré entre la coopérative et son adhérent, permet le suivi annuel de la propriété forestière.

Mais attention ! il ne faut pas confondre contrat de gestion et document de gestion (PSG, diagnostic). Ce dernier étant le guide technique optimum des interventions, le premier étant l'outil de suivi du programme de gestion.

En effet, au cours d'un audit de gestion annuel, le technicien en charge de la propriété de l'adhérent fait un point sur tous les paramètres qui permettent d'évaluer la qualité de la gestion mise en œuvre :

- Analyse et suivi de la gestion technique,
- Bilan économique annuel des opérations sylvicoles,
- Surveillance phytosanitaire des peuplements : cette surveillance est malheureusement importante tant pour les résineux (scolytes) que pour les feuillus (descente de dîmes sur les chênes)
- Suivi des limites et mise à jour de la cartographie de la propriété,

- Suivi administratif et fiscale en fonction de la demande du producteur : suivi de TVA, de l'impôt foncier, de l'impôt sur le revenu, de la comptabilité et estimations fiscales.

Ce « rendez-vous » annuel est bien entendu le moment privilégié de rencontre de l'adhérent avec sa coopérative. Il est l'occasion de programmer la gestion annuelle à venir sur plusieurs points :

- Technique : en définissant la nature et le calendrier des opérations,
- Économique : en chiffrant les revenus et les dépenses prévisionnelles.

Ce travail est fait à partir d'un contrôle de terrain effectué par le technicien et formalisé par un compte-rendu écrit.

Il n'y a pas d'époque prédéfinie pour cette rencontre, même si la période estivale est favorable en raison de la disponibilité plus fréquente des adhérents et de la saisonnalité des interventions à prévoir.

Au cours de l'exercice 2004, 85 adhérents de CFBL pour 4 475 ha ont choisis ce mode professionnel de suivi de propriété. En raison du fort attrait de ce produit, le nombre de contrat de gestion devrait, d'après nos estimations, augmenter de l'ordre de 20 % par an ...

michel.moulin@cfbl.fr

(\*) A ce titre, la notion de partenariat et d'engagement permet aux adhérents titulaires d'un contrat de gestion et d'engagement, de bénéficier (en tant que clients privilégiés de CFBL) d'une remise de 300 € sur l'établissement de leur cartographie informatisée de propriété. En outre, il est certain que la planification connue des opérations, sur ces propriétés conduit à optimiser les propositions technico-économiques

## LES ADHÉRENTS SONT-ILS SATISFAITS DE CFBL ?

La mesure de la satisfaction est faite à partir des fiches de liaison. L'analyse au 31 mars 2005 porte sur les 6 premiers mois de l'année comptable à partir de 170 réponses (soit 3 fois plus que pour toute l'année 2004 !). Le taux de retour est de 15,5 % au lieu de 10 % précédemment.

Les sociétaires restent globalement satisfaits des prestations que la coopérative leur apporte (79 %). Par contre, on note une forte augmentation de ceux qui ne se prononcent pas (+ 6 %) et une légère hausse des mécontents (+ 1 %).

**Cette légère dégradation doit attirer notre attention, nous amener à trouver les causes de celle-ci (est-ce lié à la météo et aux problèmes d'exploitation ?) et nous engager à mettre en place les mesures pour améliorer la qualité de notre travail. Nous allons nous y attacher**

Par ailleurs, la perception des propriétaires sur la façon dont nous les informons sur le déroulement des travaux ou coupes effectués dans leurs forêts reste inchangée (78 %). Elle semble assez liée au technicien.

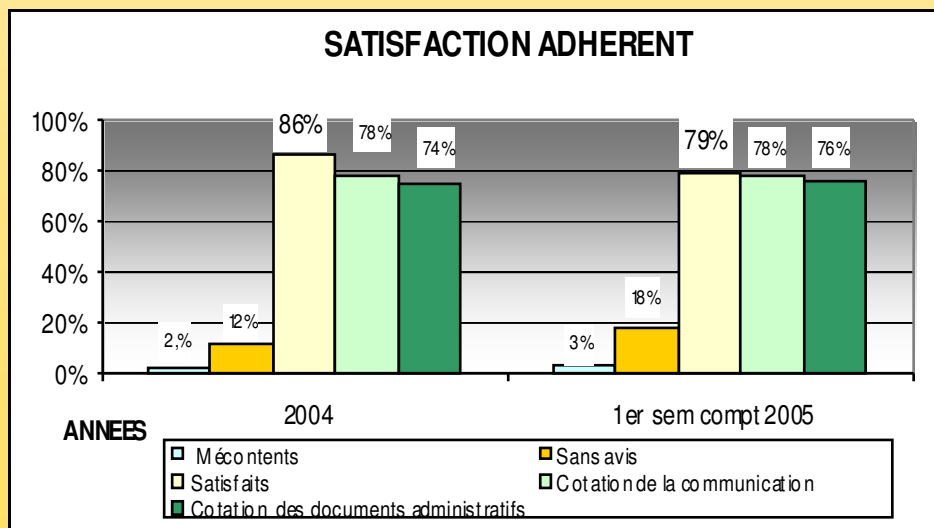
En revanche, il ressort une franche amélioration du jugement sur les documents administratifs (+ 2 % de satisfaction), quoique certains les jugent encore trop compliqués et redoutent une dérive vers une trop grande formalisation.

Enfin la question posée sur la perception du « CFBL Info » par les adhérents est plutôt encourageante. Non seulement il n'y a pas de note négative, mais il est : « lu avec beaucoup d'intérêt,

jugé intéressant, original, clair, vulgarisateur, instructif voire enrichissant ». Les lecteurs y apprécient particulièrement les articles de vulgarisation, les analyses des ventes.

Autant de compliments qui font chaud au cœur et encouragent à poursuivre notre travail dans ce sens. C'est d'ailleurs, ce que souhaitent les adhérents qui nous engagent à améliorer encore notre publication en proposant pêle-mêle une plus grande fréquence, plus de photos et d'illustrations ainsi qu'un courrier des lecteurs.

bemard.palluet@fbl.fr



## CHASSE ET FORÊT À L'ORDRE DU JOUR

Plusieurs évènements ces dernières années, ont contraint les propriétaires forestiers à pointer du doigt la difficile problématique de l'équilibre sylvo-cynégétique.

Nous pensons bien évidemment aux importantes plantations effectuées depuis la tempête dans nos trois régions, et aux coûts induits par la forte présence de gibier. En outre, l'adoption, par les députés, de la loi sur les territoires ruraux en février dernier comporte un volet consacré à la chasse et à ses rapports avec le monde de la forêt.

Proche des préoccupations de ses adhérents, CFBL a décidé de consacrer désormais une place à la chasse dans son journal d'information. Les thèmes abordés seront aussi bien techniques que juridiques ou fiscaux: le prochain article fera par exemple un point sur les surfaces reboisées et la répartition par essences; les estimations des populations de cerfs et de chevreuils, ainsi que sur les critères d'attribution du plan de chasse dans nos différentes régions. Le thème général étant souvent sujet à réaction, n'hésitez pas à nous adresser vos remarques, afin que cette rubrique chasse aborde les vraies questions de fond qui vous intéressent.

catherin.derivoire@cfbl.fr



## LE SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES DE LA CREUSE ET LES DÉGÂTS DE GIBIER

Au vu des dommages provoqués aux plantations par le gibier et compte tenu des conséquences financières pour les forêts privées, le syndicat des propriétaires forestiers de la Creuse a décidé de prendre le problème à bras le corps.

Pour être le plus efficace possible, une fiche d'inventaire de dégâts a été élaborée. Elle permet d'enregistrer l'importance et la localisation des dégâts de gibier au niveau de la parcelle. Sa synthèse conduira à intervenir auprès de la fédération des chasseurs et de la DDA, puis auprès des ACCA pour prise en compte et traitement.

Cette fiche est disponible sur demande auprès du syndicat des propriétaires forestiers de la Creuse Maison de l'agriculture - BP 89 - 23000 GUERET (permanence le lundi matin au 05 55 61 50 23).

Cette réalisation est en fait « la partie émergée de l'iceberg ». Elle concrétise un travail permanent et apporte la preuve que le syndicalisme remplit son rôle de défense des intérêts des propriétaires forestiers (travail bénévole), aussi la logique voudrait-elle qu'en contrepartie de cet engagement, les propriétaires creusois soutiennent l'action du syndicat... en y adhérant !

Syndicats des Propriétaires forestiers de la Creuse



## DERNIERS CARATS POUR LES SUBVENTIONS DE NETTOYAGE ET DE RECONSTITUTION TEMPÊTE !

En janvier 2000, au lendemain de la tempête, quand le gouvernement français annonçait dans l'urgence, 91,5 M d'€ de subventions sur 10 ans pour la mobilisation des chablis et les nettoyages-reconstitutions des peuplements forestiers sinistrés, personne n'avait osé penser que 2006 sonnerait déjà le glas du plan national « chablis » !

C'était pourtant sans compter sur le fait que les financements européens étaient programmés jusqu'en 2006. Or ces fonds permettaient à l'État de récupérer 4 € quand il en versait 10 dans le cadre de son plan de soutien à la filière forêt-bois.

Ces financements sont répartis en vertu d'un règlement européen de développement rural (RDR). A titre de mesures transitoires, il sera possible néanmoins de recevoir les paiements découlant des engagements pris sur l'actuel RDR jusqu'à la fin de l'année 2008. Mais la longueur du processus forestier (4 ans pour les dossiers de reconstitution avec les entretiens) s'accommode très mal de cet impératif calendaire.

Tant et si bien que le ministère, dans un embarras certain, a demandé aux régions de revoir très rapidement les règles d'obtention des aides, en scindant les parties « nettoyage/reconstitution », de la partie « entretien », sans pour autant savoir si le prochain RDR 2007-2013 fera la part belle à la forêt et au bois ! (et permettra le

financement à même hauteur des entretiens).

Dans certaines régions comme le Limousin, il reste néanmoins encore des crédits nationaux et régionaux permettant le financement d'un nombre important de dossiers tempête. Dans les autres régions : Auvergne et Bourgogne, les disponibilités sont moindres et l'ONF rafle la mise. Mais il est évident que partout en région, la reconstitution tempête reste la priorité des priorités.

**Alors, il est temps de vous manifester si vous voulez ne pas rater le dernier convoi ; A partir de 2006, il est probable que les aides seront considérablement réduites !**

michel.moulin@cfbl.fr

**Attention ! Nous vous rappelons que les propriétaires doivent obligatoirement fournir un numéro de SIRET pour bénéficier du taux réduit de TVA à 5,5 % sur les travaux forestiers. Votre technicien vous fournira le formulaire pour obtenir ce numéro de SIRET. Cette demande peut prendre 3 à 4 semaines, nous vous incitons donc à prévoir cette démarche en anticipant sur vos futurs travaux.**



Une conférence sur **la maladie de Lyme** a été donnée à l'École Forestière de MEYMAC (19) par le Dr ROGER du CHU de Limoges, spécialiste des maladies infectieuses et tropicales.

Celle-ci avait pour but de faire connaître la pathologie aux futurs forestiers que sont les élèves de l'école ainsi que les principes de prévention simples permettant d'éviter la contamination.

En fait, la maladie de Lyme est très mal connue et le CHU de Limoges reçoit chaque semaine 5 à 10 appels de médecins confrontés à des patients susceptibles de présenter une infection. Ainsi, une récente étude a donné un premier aperçu de l'étendue de celle-ci avec une moyenne nationale de 9,4 cas/10 000 habitants. La première région touchée est l'Alsace (84 cas/10 000 habitants), la seconde est le Limousin (42 cas/10 000 habitants).

Grâce à une étude plus précise et à la rigueur des médecins alsaciens sur ces deux dernières années, il a été décelé 204 à 275 cas/10 000 habitants dans cette région. C'est pourquoi « L'institut de veille sanitaire » a mis en place une étude prospective en Limousin d'avril 2004 à mars 2006.

### Origine de la maladie

Elle provient du Nord Est des États-Unis et c'est dans le comté de Lyme que les plus importantes contaminations de Borélias (virus vecteur de la maladie) ont été observées. Nom Américain (Borélia burgdorferi), nom Européen (Borélia garinii et Borélia afzelii)

En Europe de l'Est (Autriche, Pologne), le risque de contamination est important en campagne ou les tiques sont souvent porteuses de Borélias.

### La Tique vecteur de contamination

Ce petit insecte bien connu de nous tous, utilise des hôtes (petits rongeurs, cervidés, chiens, chats, ou...forestiers qui passent !) pour se nourrir, mais aussi comme transporteurs occasionnels (Attention donc à nos compagnons à quatre pattes ! ...) Il apparaît au prin-

## LA MALADIE DE LYME : SOYONS VIGILANTS

temps mais atteint son pic de population de l'été à l'automne.

### Conditions de contamination

La tique s'accroche aux vêtements et migre pour se trouver un milieu privilégié, propice à « ses agapes » : Creux de l'aîne, sillon sous fessier, creux des bras etc... Une fois installée, elle mord (phase le plus souvent indolore) et aspire le sang pour se nourrir. C'est pendant la digestion que le Borélia va se multiplier, profitant de ce milieu de culture. Puis, 36 à 48 heures après la morsure, l'insecte régurgite le reste de son repas provoquant alors la contamination.

**Pour qu'il y ait contamination, il faut que la tique soit restée attachée à la peau plus de 36 heures.**

### Les symptômes, le diagnostic et les séquelles de la maladie

Dans 60 % seulement des cas, un érythème (plaque rougeâtre) apparaît 3 à 30 jours après la morsure. Cet érythème est dit « migrant » en raison de son développement : De 2 à 3 cm au départ jusqu'à 10 à 15 cm ensuite. Il peut s'accompagner d'une « sensation locale » sans douleur particulière et disparaître quelques semaines plus tard.

Toutefois, des manifestations sont susceptibles d'accompagner la morsure : Frisson, fièvre, douleurs articulaires, jusqu'à des symptômes et des séquelles plus sévères : Myocardite et péricardite, douleurs articulaires chroniques, paralysie faciale, sciatique, névralgie cervicale, méningite...)

Malheureusement, les examens sérologiques (analyse de sang) sont mal adaptés aux souches européennes de Borélias et même si ce type de diagnostic est un moyen complémentaire de dépistage de la maladie, une sérologie négative peut aussi cacher une contamination. Dans notre pays, les manifestations tardives sont rares et les facteurs de risques évolutifs vers une forme tardive sont mal connus.

Au final, le diagnostic de la maladie est un ensemble de symptômes compatibles

### Traitement de la maladie

D'après le Docteur ROGER, les antibiotiques sont le seul moyen de lutte efficace contre les Borélias. En effet, le vaccin actuellement au point pour les pays de l'est ne fonctionne pas en France. Au stade de l'érythème, le traitement est de 14 jours alors que pour des manifesta-

tions précoces il est de quelques mois à 1 an.

Quoiqu'il en soit, si la maladie est difficile à déceler elle l'est également à traiter. Ce traitement doit se faire à « doses suffisantes pendant une durée suffisante! » et, **un traitement précoce et bien conduit ne permet pas d'éliminer formellement l'évolution de la maladie.**

### Prévention

Si la vaccination n'est pas au point en France, il n'y a pas non plus d'antibioprophylaxie. Aussi, la protection individuelle (bottes, foulard, chapeau avec produits à pulvériser), même si elle est difficile à mettre en application durant l'été, est un facteur de réduction des risques.

En revanche, **l'examen cutané quotidien est le meilleur moyen de prévention** (aucun risque de contamination si la tique est accrochée depuis moins de 36 heures)

### Conduite à tenir si une tique est accrochée

1) **Éviter tout produit chimique** (éther, huile essentielle, feutre à tiques) : la tique est « une petite bête sensible » et le contact du produit chimique va la faire dégurgiter avant l'heure !

2) **Utiliser une pince à crochet spéciale tique** (disponible en pharmacie). Accrocher la tique avec la pince et tirer doucement en tournant de droite et de gauche (ce n'est pas très grave s'il reste une dent accrochée à l'emplacement de la morsure !)

3) **Désinfecter** la morsure

4) **Évaluer le risque** de maladie : Si la tique est difficile à enlever mais installée **depuis moins de 36 à 48 heures et n'a pas grossi, le risque est nul.**

Si la tique est gorgée de sang et s'enlève facilement, le risque est possible.

5) **Surveiller** pendant 1 mois la région de la morsure l'éventuelle apparition:

- d'un érythème)
- d'un symptôme infectieux.

6) **Déclarer la morsure à l'employeur** car il s'agit d'une maladie professionnelle pour les forestiers

7) **Consulter** un médecin

## VISITE DE FORÊTS D'UN ADMINISTRATEUR DU CETEF

Ci-dessous, l'article qui avait été préparé par Patrick d'USSEL, administrateur de CFBL et président de la section Limousine disparu au mois d'avril 2005 à l'âge de 63 ans.

« En mai 2004, des forestiers, adhérents du CETEF Limousin, membres du CRPF, ma femme et moi avons participé à une visite des forêts des Pays de l'Est. A Budapest, l'ambiance est devenue conviviale dès le dîner du premier soir. Certains d'entre nous ont même été particulièrement brillants (Sont-ce les effets du vin de Tokay ?) en dansant une sorte de gigue russe aux bras de nos blondes hôtesse...

La forêt hongroise couvre 17.787 km<sup>2</sup>, soit 1/5<sup>ème</sup> du territoire. Elle est en majeure partie constituée de feuillus (77 %), d'un peu de résineux (15 %) et de divers (8 %). C'est une forêt âgée, le plus souvent jardinée. La partie privée y représente 23,6 % du total pour 270.000 propriétaires (70 % des propriétés font moins de 5 ha) alors que l'État en possède 59,4 %. Les Hongrois estiment que 300 ha sont nécessaires pour vivre de sa forêt, ce qui limite la possibilité d'accès à la propriété forestière privée. Et, de fait, la forêt se privatise lentement. Cette lenteur s'explique par le manque de ressources financières des hongrois. Aussi arrive-t-on au paradoxe de devoir confier la gestion de ses bois à l'administration lorsque qu'on a la chance d'accéder à la propriété car une grande partie des avoirs a fondu lors de cette acquisition ! Si l'on ajoute à cela que le plan de gestion doit être accepté par l'organisme central, il en résulte que l'ensemble de la forêt hongroise obéit à la réglementation d'État.

En 2000, la production de bois a été de 11,8 millions de m<sup>3</sup>, mais la principale ressource est la chasse au grand gibier (cerfs, chevreuils, sangliers) pour laquelle les occidentaux sont prêts à payer une fortune. Le surpeuplement évident n'est pas craint, car la régénération naturelle est extrêmement abondante et « il reste toujours assez de plants » !

Plus en aval, les scieurs hongrois ont parfaitement assimilé l'intérêt de l'intégration. Outre le fait que la scierie peut être propriétaire de forêts, le schéma le plus classique consiste à trouver un financeur en Europe Occidentale (également acheteur des sciages), et à le faire investir dans l'outil de production. Ce sont le plus souvent des industriels scandinaves, autrichiens ou allemands. Nous avons d'ailleurs visité une usine de déroulage de hêtre destiné à la fabrication des panneaux de qualité. Elle était assez performante en production mais défaille en matière de sécurité.

Avant d'atteindre Swollen (berceau de la forêt slovaque) et lors d'un dîner d'adieu au pays, nous avons encore satisfait à la tradition en passant des tabliers et revêtant la coiffe des cuisiniers. La première image de Slovaquie



Patrick d'USSEL, Président de la section Limousin de CFBL nous a quitté fin mars mais reste très proche de nous après tant d'années à partager la vie de notre Coopérative, ses difficultés et ses succès.

Patrick d'USSEL avec sa modestie naturelle, s'est toujours impliqué fortement dans l'action de la Coopérative aussi bien sur le terrain que dans son développement stratégique.

Lors de la première tempête qui a secoué le Sud ouest de la France, en 1982, il avait tout de suite compris l'importance que pouvait prendre la Coopérative dans le sauvetage des forêts de ses adhérents. Depuis, il n'aura cessé de s'y engager, particulièrement au sein de son Conseil d'Administration.

Une tradition familiale très établie et une carrière professionnelle bien remplie lui permirent de donner à la coopérative de nombreux conseils fort judicieux, tant sur la sylviculture que sur la gestion financière. Patrick connaissait parfaitement sa forêt et ses ar-

(petit pays égal à 1/10<sup>ème</sup> de la France) est empreinte de pauvreté et le souvenir du collectivisme y est encore très présent. L'architecture est massive, triste et assez laide. En revanche, la nature est y est superbe et les forêts grandioses : La forêt couvre 2 millions d'ha, principalement composée de hêtre (50 %), chêne (16 %) et sapin (27 %).

Notre première visite a été pour la forêt vierge de Badin où selon le guide : « la main de l'homme n'a pas encore mis le pied ! » sic. Il s'agit d'une forêt de hêtres de 250 ans parsemée d'îlots de sapins. Si quelques gros sujets y pourrissent à terre, j'ai été pour ma part plutôt impressionné par sa propreté (alors que je m'attendais à voir un amoncèlement d'arbres en décomposition). A se demander si réellement aucun homme n'était venu pour faire le ménage ?

Plus loin, à Kremnica, nous sommes allés visiter le centre de recherche de la forêt d'État puis contempler une des immenses forêts dont l'administration possède la charge. Celle visitée est située au dessus de 1.000 mètres d'altitude, soumise à des vents fréquents et en rafales. De nouveau, vision de hêtres magnifiques, avec quelques saignées dues aux tempêtes. Dans ces dernières, la régénération est soit naturelle (en hêtre), soit artificielle (en épicéa). Les slovaques y pratiquent une sylviculture douce, éclaircissant peu, excepté pour faire lever les semis. Par endroit, nous avons été surpris de constater des souches qui s'élevaient à près de 1 mètre au dessus du sol. En fait, la coupe des bois s'effectue en hiver au ras... de la neige, et comme il y a 1 mètre de neige ! Les moyens mécaniques sont très peu utilisés, la main d'oeuvre est bon marché, abondante et le chômage endémique.

La pépinière sous serre du centre de recherche fut intéressante à visiter. On y étudie

différentes essences, en effectuant boutures et clonages, pour conseiller ensuite les sylviculteurs sur les choix des essences. Les mêmes essais sont effectués en plein air, incluant en plus le peuplier et le pin. Les allées de cette pépinière étaient bordées d'arbres précieux, tulipiers, érables, noyers...

La découverte de la filière incluait la visite d'une petite usine familiale de deuxième transformation alimentée en bois par sa scierie. Le chef d'entreprise a créé son affaire vingt ans auparavant avec des fonds danois. L'un des fils est responsable de la production, le deuxième directeur commercial, et le troisième, informaticien, s'occupe du développement. L'usine fabrique des dossiers de chaises pour IKEA et divers objets en hêtre destinés à l'ameublement et la cuisine. Si l'usine en elle-même ne paye pas de mine elle est tout de même équipée d'une machine à commande numérique à huit têtes et d'un système « autocad » destiné au développement de logiciels.

Pour finir notre périple, nous eûmes le plaisir de visiter la petite ville de Banska Shavnica (classée au patrimoine mondial de l'Unesco), merveilleuse dans son cirque de montagnes et surplombée par son château seigneurial. Dans cinq ans, elle sera probablement envahie par les touristes ! Enfin nous avons rejoint la république tchèque après avoir jeté un oeil sur le site d'Austerlitz. A Prague, pour enrichir notre culture nous avons visité la ville, sa cathédrale son château et bien sûr nous avons flâné sur le pont Charles. Souvenirs inoubliables....

Me croiriez-vous si je vous recommande les voyages du CETEF ? »

Élie de COSNAC

Patrick d'USSEL

## UNE COUPE, ÇA SE PRÉPARE (CAS PARTICULIER DU FEUILLU)

Vendre régulièrement une coupe de bois feuillu ou envisager de commercialiser sa seule parcelle de bois puis s'apercevoir lors du lancement du projet, qu'il aurait été opportun de présenter le lot différemment, est non seulement regrettable, mais surtout dommageable pour le revenu de la vente !

Là, peut-être aurait-il fallu éclaircir le taillis pour préparer la régénération naturelle, ici ouvrir des cloisonnements dans le taillis afin de faciliter le débardage ou bien ailleurs créer une aire de stockage bord de route ?

Ces questions sont à considérer en même temps que d'autres facteurs qui participent à la réflexion de mise en vente :

- Évolution de la sylviculture en peuplement feuillu irrégulier et soucieux de gestion durable
- Diminution des aides au reboisement pour les parcelles non sinistrées par les tempêtes 99 (perte d'intérêt d'une coupe rase à suivre d'une plantation)
- Taux d'invendus historiquement élevé dans les ventes sur pied de coupes hétérogènes, de qualité médiocre ou de faible volume.

Aussi, avant de mettre une coupe feuillue en adjudication, que ce soit sur pied ou abattu-façonné-débardé (A.F.D), il est nécessaire de préparer le lot le plus tôt possible, soit 2 à 3 ans avant l'abattage des abandons. Ceci est un service parfaitement maîtrisé par la coopérative.



La manière de procéder idéale est la suivante :

- Traçage de layons dans le taillis mûr, à couper sur 4 mètres de large
- Marquage d'une éclaircie de taillis en plein pour prélever environ 50 % des plus gros brins puis l'exploiter
- En cas de situation bord de route, délimitation d'une (ou plusieurs) zones pauvres pour exploitation du taillis à blanc afin de créer une ou des aires de stockage. La surface de la place de dépôt doit être la plus vaste possible afin de pouvoir étaler toutes les grumes si nécessaire.

Ainsi sera résolu de façon adéquate l'exploitation des grumes à commercialiser (sans coupe à ras du taillis) ainsi que la régulation des dégâts sur réserves ou les risques d'écrasement du taillis restant, lors du débardage.

Côté sylviculture, un éventuel processus de régénération naturelle sera lancé grâce à la lumière diffuse. Tout ceci est mené en réservant la coupe rase du taillis aux seules petites zones sans réserve d'avenir contribuant ainsi à fournir gîte et couvert au gibier. Ce problème sera d'ailleurs le sujet d'un prochain article.

Un dernier conseil : En cas de vente de bois de feu aux particuliers, il est nécessaire d'engager le processus le plus vite possible, car les quantités façonnées dans ce cas ne sont jamais très importantes !

fabrice.decrouette@cfbl.fr

## INSECTES DÉFOLIATEURS DES FEUILLUS



« Mets tes deux pieds en canard  
C'est la chenille qui redémarre... »

Si la chanson évoque de bons moments, la réalité est moins gaie. En effet, tous les printemps la chenille redémarre, non pas dans les boîtes de nuit où elle s'amuse l'hiver, mais dans les forêts où elle vient prendre l'air... et croquer les feuilles.  
Alors parlons en....

Depuis 2003, les populations d'insectes défoliateurs des feuillus sont en augmentation notable sur nos trois régions. (Auvergne Bourgogne et Limousin).

### Défoliateurs précoces des chênes : tordeuse verte et géométrides.

Ces petites chenilles consomment le feuillage dès le débourrement des arbres. Déjà en 2004, une recrudescence généralisée avait été remarquée en Val de Saône. L'augmentation de la population a été confirmée sur les placettes de la DSF (Direction de Santé des Forêts qui couvre le même territoire que CFBL) au cours de l'hiver dernier. Des défoliations importantes, voire totales, sont donc prévisibles ce printemps.

### Bombyx disparate

Cette chenille plus tardive consomme les feuilles de nombreux feuillus, et provoque des défoliations bien visibles fin juin. Les comptages de l'hiver dernier montrent aussi une recrudescence des populations, celles-ci restant malgré tout assez faibles sauf dans les secteurs du val de Saône et du Charolais-Autunois.

### Autres chenilles défoliatrices des feuillus

Aucune recrudescence n'a été notée pour la processionnaire du chêne et le bombyx cul-brun. Attention si vous croisez ces espèces, elles sont urticantes, tout particulièrement la processionnaire.

### **Conséquences sur les peuplements forestiers**

Une défoliation, même totale n'entraîne pas la mort d'un arbre en bonne santé, mais est un facteur d'affaiblissement qui, dans le cas des jeunes plantations, peut compromettre la reprise. Si les risques sont jugés importants (régions citées ci-dessus) il peut être opportun de différer les travaux d'installation. Par ailleurs, le Département Santé des Forêts conseille de ne procéder à des traitements insecticides que de façon très ciblée, sur un risque avéré.

richard.lacheze@cfbl.fr

## UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DE LA FORÊT PRIVÉE DE BOURGOGNE

AVEC LA PARTICIPATION DE M. le MINISTRE DE L'AGRICULTURE

*Inscrivez-vous dès maintenant*

Le Président du Centre Régional de la Propriété Forestière de Bourgogne, M. Charles de Ganay, et le Président de l'Union Régionale des Syndicats de la Forêt Privée de Bourgogne, M. Renaud Abord de Châtillon, vous invitent à participer à l'Université d'été de la forêt privée de Bourgogne à Autun les **29, 30 et 31 août 2005**.

L'Université d'Été est un moment de rencontre, d'information, de dialogue entre les jeunes sylviculteurs, les sylviculteurs plus expérimentés, les professionnels de la filière forêt-bois, les élus, le public et la presse.

Ces trois jours d'exposés et débats traiteront des implications économique, écologique et sociale du développement de la forêt privée bourguignonne, des orientations politiques et stratégiques pour une forêt gérée durablement.

Les matinées seront consacrées à des exposés et débats animés par des forestiers responsables dans différentes instances de la forêt privée, des élus, des professionnels de la filière-bois, des administrations, des journalistes... et les après-midi, en forêt ou en entreprise, permettront d'illustrer les propos du matin et de poursuivre les débats et les échanges avec les responsables professionnels.

Pour les soirées, le groupe pourra se retrouver autour d'animations, films, conférences sur l'arbre et la forêt dans la culture, la vie des territoires et la société.

**29 août 2005 : une forêt créatrice de richesses**  
la forêt privée, force de production

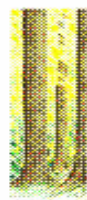
**30 août 2005 : une forêt protectrice de l'environnement et respectueuse du cadre de vie des hommes**  
la forêt privée, force de développement durable

**31 août 2005 : une forêt sur laquelle se bâtit l'avenir**  
la forêt privée, des hommes pour l'aménagement des territoires ruraux

M. Dominique Bussereau, Ministre de l'Agriculture, de la pêche, de l'alimentation et de la ruralité a annoncé sa participation à cet événement. Venez nombreux le rencontrer, vous informer, débattre avec les élus et professionnels, et représenter la forêt privée.

Renseignements et pré-inscriptions :

- CRPF : M. Charles de Ganay  
bourgogne@crpf.fr
- Syndicats : M. Renaud Abord de Châtillon  
spfs21@wanadoo.fr



Les Forestières Limousin  
16, 17 et 18 septembre 2005

Durant trois jours, les 16, 17 et 18 septembre 2005, les professionnels de la filière bois, regroupés au sein de l'association « Faire Vivre la Forêt Limousine », organisent les **V<sup>èmes</sup> Forestières en Limousin** qui se dérouleront dans le massif de Chabrières, à proximité de Guéret en Creuse (23) (cf. plan). Une centaine d'exposants seront présents sur cette foire où plus de 20 000 personnes sont attendues.

**Cette manifestation est gratuite et ouverte à tout public.**

Après une première journée tournée vers l'accueil et la sensibilisation des scolaires, les deuxième et troisième journées seront plus particulièrement consacrées aux rencontres entre professionnels et au grand public.

Près de 150 fabricants de matériel forestier et organismes professionnels seront présents et réaliseront des démonstrations. Il s'agit de permettre aux professionnels de se retrouver sur un lieu où seront concentrées toutes les nouvelles techniques de travail en forêt, et d'expliquer au grand public les différents métiers forestiers. En complément des professionnels, les acteurs de la filière présenteront leur activité.

Par ailleurs, les organisateurs ont voulu ouvrir cette nouvelle édition aux utilisations du bois comme combustible et dans la construction. A cet effet, des exposants présenteront les diverses utilisations du bois dans la construction et différentes animations montreront les avantages à utiliser le bois comme source d'énergie.

Votre Coopérative sera évidemment de la partie et **l'équipe de CFBL se fera la plus grande joie de vous accueillir sur son stand**. Nous vous y proposerons plusieurs activités : ici, une démonstration des dernières innovations en matière de cartographie forestière ; là, une conversation autour d'une tasse de café, ...etc.

**Nous v vous attendons nombreux !**

**Invitation sur notre stand CFBL :**

Sur présentation du présent numéro de CFBL Info, l'équipe de CFBL se fera le plaisir de vous offrir un cadeau à notre effigie.



FAIRE VIVRE LA FORÊT LIMOUSINE

"La forêt, produit de l'alliance entre l'Homme et la Nature."

www.les-forestieres.com

## VISITE DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE EN SAÔNE ET LOIRE

Lors de sa visite en Saône et Loire le jeudi 28 avril, le Ministre de l'Agriculture Dominique BUSSEureau a commenté les quatre axes prioritaires de la politique forestière annoncée la veille en conseil des ministres :

**1) Valorisation de la forêt : « jusqu'ici insuffisamment exploitée »,** pour développer l'industrie du bois et créer des emplois.

- Renforcement de la filière bois autour de l'interprofession « France-bois-forêt ». Celle-ci mènera des actions collectives (promotion du matériau bois et observatoire économique de la filière bois).
- Engagement de l'ONF dans une politique de contrats d'approvisionnement avec les industries.
- Amplification de l'action de l'État en faveur de la recherche-développement.
- Encouragement de l'utilisation du bois dans la construction.
- Sensibilisation des préfets pour l'adoption des mesures facilitant le transport du bois.

**2) Engagement dans la gestion durable des forêts :**

- Prolongation de l'engagement de l'État en faveur de la

**reconstitution** des forêts sinistrées.

- Création d'un fonds d'épargne forestière qui permettra aux communes forestières de constituer une épargne mobilisable par les investissements forestiers.
- Intégration de la gestion des aléas touchant la forêt dans les missions de la future agence de l'assurance en agriculture dont la création est prévue par la loi d'orientation agricole.

**3) Valorisation de la biomasse forestière :**

Encouragement à l'utilisation du « bois énergie », par l'abaissement à 5,5 % du taux de TVA pour la fourniture de bois à usage non domestique.

**4) Implication dans les démarches internationales de valorisation et de protection de la forêt :**

- 100 % de bois certifiés « gestion durable » ou d'origine légale dans les achats publics d'ici 2010.
- Certification de 100 % des forêts domaniales en 2005 et 50 % des forêts communales en 2006.
- Certification de la forêt guyanaise

richard.lacheze@cfbl.fr

## LA FORÊT DE LA HAUTE-VIENNE : RÉSULTATS DU 4<sup>ÈME</sup> INVENTAIRE FORESTIER

L'IFN vient de rendre les résultats du 4ème inventaire forestier réalisé en 2004 en Haute-Vienne. Vous pouvez consulter ces données sur le site : [www.ifn.fr](http://www.ifn.fr). Voici en substance ce que l'on peut retenir :

### La surface forestière :

Aujourd'hui, la surface boisée haut-viennoise représente 149.996 ha soit un taux de boisement de 27 %. Depuis le dernier inventaire mené en 1991, la superficie forestière s'est accrue de 8.500 ha soit une progression de 6 %.

### Le volume sur pied :

Le volume sur pied total s'élève à 20 384 005 m<sup>3</sup> avec 76 % de part feuillue et 26 % de part résineuse.

Les conséquences de la tempête de 1999 sont importantes. En effet, toutes essences confondues, le volume sur pied en 2004 est inférieur de près de 4 % à celui mesuré en 1991. La forêt feuillue a le plus souffert avec une baisse de 7,3 % sur la même période.

En contrepartie, la productivité des futaies de conifères a permis aux résineux de progresser de 7,7 % en volume. Ce chiffre est lié essentiellement aux performances du douglas qui représente 46 % du volume résineux.

### La production de bois :

Toujours en raison de la tempête de 1999, la production de bois des forêts de Haute-Vienne a fléchi de 0,6 % depuis 1991, essentiellement dans les feuillus. Cet accroissement est tout de même de 1.092.016 m<sup>3</sup>/an.

Ainsi, comparativement aux résultats de l'inventaire mené sur la Corrèze, la forêt de la Haute-Vienne a plus lourdement souffert de la dernière tempête. Toutefois, les efforts renouvelés en « nettoyage-reconstitution » de la part des propriétaires et de la profession permettent à cette forêt d'être en constante progression sur le plan de la surface (+ 6 % en 13 ans).

eric.paillot@cfbl.fr

## SITUATIONS D'URGENCE

Non ! « Les accidents n'arivent pas qu'aux autres », C'est pourquoi il nous a semblé utile de vous faire part de deux situations d'urgence survenues lors de nos activités, et dont les conséquences assez graves nous conduisent à tirer des leçons pour tous.

### 1° Incendie de forêt

Le 17 Mars, une action de gyrobroyage dans une plantation de douglas de 6 ans (alors que toute la neige n'était pas encore fondue !) a provoqué un incendie et la destruction de 5,30 ha sur les 15 ha de la parcelle. Le temps était sec depuis 1 semaine et le terrain pierreux (silex).

Le matériel utilisé par le sous traitant était récent et en bon état (mais non équipé d'extincteur).

Le chauffeur a tenté d'étouffer l'incendie en poussant de la terre sur le foyer à l'aide de la lame du tracteur. Compte tenu de la texture du sol, cela n'a pas suffi à stopper la progression du feu. Il a donc appelé les pompiers qui sont intervenus dans les 35 mn.

Au regard de ces éléments, et pour ce genre d'activité, il s'avère qu'il convient :

- de disposer d'un extincteur

lorsqu'on travaille en forêt (sans preuve que cela suffise)

- d'identifier la période de Mars comme période dangereuse
- de programmer le gyrobroyage en dehors des périodes sèches (notamment sur des terrains pierreux)
- de privilégier le mode manuel en terrain pierreux.

### 2° Accident avec tronçonneuse

Le 12 Mai, un opérateur CFBL transportant une tronçonneuse (moteur arrêté) a trébuché dans les branchages récemment coupés. En tombant, sa main (non gantée) a heurté la chaîne, provoquant une profonde coupure au niveau du poignet.

Le blessé a été soigné sur place à l'aide de la boîte à pharmacie à disposition du personnel, puis conduit aux urgences pour pose de points de sutures. L'analyse de cet accident confirme qu'il convient :

- de mettre la protection de guide lors des déplacements en dehors des temps de travail.
- de porter des gants dès qu'on utilise un outil (à plus forte raison s'il est coupant !).
- de disposer (comme c'était le cas) d'une boîte à pharmacie

bernard.palluet@cfbl.fr

**Nicolas SIRE** a été recruté le 23 mai, en remplacement d'**Érick SALVATORI** démissionnaire sur le secteur Creuse.

**Éric BOITTIN**, un jeune ingénieur épaulera à partir du 1<sup>er</sup> juillet l'équipe Creusoise pour son activité au sud du secteur.

Le bureau de Nevers recevra le renfort d'**Alexandre MOREAU** dès le 1<sup>er</sup> juillet, une fois sa formation en Corrèze terminée.

### Naissance

Depuis le 25 avril 2005, **Catherin de RIVOIRE**, cartographe sur Dijon est l'heureux papa d'un 2<sup>ème</sup> enfant, **Augustin**. Toutes nos félicitations aux heureux parents.

### Effectif

64 salariés

## VENTES DE BOIS SUR PIED

Dans la gamme de services que CFBL propose à ses adhérents, figure la vente de bois sur pied. Comme cela a déjà été annoncé dans un récent numéro de CFBL Info, ce type de commercialisation habituellement nommé « ventes groupées » s'adresse à des typologies de lots bien définies :

- En résineux, ce sont plutôt des lots de coupe rase, homogènes.
- En feuillu, ce sont des gros bois de valeur.

Chacune des régions gardera le type d'organisation qui est le sien. C'est ainsi qu'en Limousin, elles continueront de se dérouler sous l'égide de l'Union Régionale des Syndicats de Propriétaires Forestiers ; l'objectif que nous nous sommes fixés étant d'atteindre un cadencement bisannuel (vente d'automne et vente de printemps).

**En Limousin, la prochaine vente se déroulera le vendredi 23 septembre** au mar-

ché au cadran d'Ussel (19). La suivante aura lieu en mars 2006.

En ce qui concerne la **Bourgogne**, les dates annoncées sont les suivantes :

- **Vente groupée de Nevers (feuillus) : semaine du 17 octobre**
- **Vente groupée de Saulieu (résineux) : 16 novembre 2005**

A tous ceux d'entre vous qui souhaitent utiliser ce mode de vente, il est rappelé la nécessité de planifier votre action suffisamment longtemps à l'avance (voir p. 9 article de Fabrice de Crouette). En tous cas, compte tenu des plans de charge du personnel et des délais d'impression, d'envoi et de visites, il est impératif de contracter avec la coopérative au moins 6 mois avant la date de la vente visée

bernard.palluet@cfbl.fr

## DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES RÉUSSIES



Inauguration AUTUN

Les assemblées générales se déroulent tous d'abord au niveau régional afin d'assurer la proximité avec nos adhérents.

Elles ont débutés le 9 mars en Bourgogne. Vous êtes venus nombreux à la ferme de « Couhard » d'où nous dominions la belle ville d'Autun et nous vous en remercions. C'est la preuve de l'intérêt que vous portez au fonctionnement de votre coopérative. Après un déjeuner sympathique, nous sommes allés inaugurer la plate-forme logistique de CFBL sur la zone de Bellevue. Les élus de la ville qui étaient là ont manifesté leur satisfaction de voir la coopérative se développer dans leur commune, persuadés que c'est de bon augure tant pour le développement de la filière bois que pour la ville - porte du Morvan.

Le lendemain, c'était le tour des adhérents d'Auvergne et du Limousin de se réunir à Ussel. La participation a été en nette amélioration par rapport aux années précédentes. Les propriétaires présents ont participé l'après-midi à la découverte du site de l'Empereur où la coopérative fait actuellement fonctionner une plate forme logistique (voir n° précédent) et près de laquelle elle installera prochainement ses nouveaux bureaux.



Plate-forme de l'Empereur

Enfin, l'assemblée générale plénière regroupant les délégués désignés par les assemblées régionales, s'est tenue dans le mâconnais. L'accueil y fut assuré de manière remarquable par



Visite DUCERF

les viticulteurs de la cave coopérative de « Prissé-Solvigny-Vitré ». Ces derniers ont démontré l'intérêt de la coopération, notamment dans les moments difficiles. Comme CFBL, la coopérative s'est engagée dans une démarche qualité pour faire face aux nécessités du marché. En gagnant en compétitivité, elle défend mieux les intérêts de ses adhérents. Le lendemain, c'est à la galerie européenne de la forêt et du bois de Dompierre les Ormes (71) que s'est déroulée la réunion statutaire. Toutes les résolutions proposées ont été votées à l'unanimité, témoignant à nouveau de la confiance que vous accordez aux administrateurs de CFBL.

Avant de se séparer, les participants ont eu la chance de pouvoir visiter l'unité de deuxième transformation du groupe Ducerf à Char-

rolles, usine dans laquelle on fabrique des panneaux de décoration à base de chêne. La belle valorisation de nos arbres de futaie par « Les bois profilés de Bourgogne » fut un magnifique constat conduisant nos travaux et justifiant pleinement les efforts consentis par les sylviculteurs adhérents de CFBL.

Élie de COSNAC